

Guide manifestation

Partenariat SCOM – Eco Manifestation

I. Demande de prêt – Bacs

Le SCOM peut vous aider à appréhender la production et la collecte des déchets lors de vos évènements. Dans ce cadre, les élus ont décidé de mettre à disposition différents types de bacs afin de vous aider à trier vos déchets.

Conditions pour bénéficier de prêt de bacs :

- ✓ Evènement organisé sur le territoire du SCOM
- ✓ Etre une manifestation à caractère associatif
- ✓ Demande formulée 2 mois avant la date de l'évènement à partir de ce formulaire

Mode d'emploi :

- ✓ Avant toute demande de bacs au SCOM merci de solliciter votre mairie. Des bacs « manifestations » y sont à disposition.
- ✓ **Remplir le formulaire** de partenariat disponible sur le site du SCOM85 à la rubrique « Vos Manifestations », onglet en haut de page du site. A réception du formulaire, un agent prendra contact avec vous pour finaliser les formalités de prêt de bacs et vous envoyer une convention « mise à disposition de bacs manifestations »
- ✓ Les bacs sont à venir chercher au Scom : jour fixé avec l'organisateur
- ✓ Les bacs à ordures ménagères et emballages sont collectés ; jour et point de collecte défini avec un agent du SCOM
- ✓ Les bacs sont à ramener au SCOM (**propres**) : jour fixé avec l'organisateur
- ✓ En cas de retour de bac sale, le SCOM est dans la possibilité de facturer à l'emprunteur le nettoyage du bac sur la base de 15€ par bac sale.

✓ **Les différents types de bacs :**

Les ordures ménagères

Bacs 120 L ou 660 L

Collecté par la benne

Les emballages

Bacs 120 L verrouillés et operculés

Bacs 340 L verrouillés et operculés

Bacs 340 L

Collecté par la benne

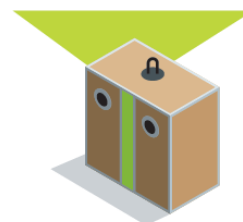
Le verre

Bacs 120 L verrouillés et operculés

*Contenu à transvaser par l'organisation
dans un point tri ou à la déchèterie*

Autres déchets ; carton, biodéchets ...

Voir avec un technicien du SCOM



✓ Exemple d'équipement

Avant toute demande de bacs au SCOM merci de solliciter votre mairie. des bacs « manifestations » y sont à disposition.

Affluence	Sans restauration	Avec restauration
0 - 100 pers	1 petit bac - ordures ménagères 1 petit bac - Emballages ...	1 grand bac - ordures ménagères 2 petits bacs emballages ...
100 - 500 pers	1 grand bac - ordures ménagères 2 petits bacs - Emballages ...	2 grands bacs - ordures ménagères 3 petits bacs - Emballages ...
500 - 1000 pers	1 grand bac - ordures ménagères 2 petits bacs - Emballages ...	Voir en fonction des déchets de restauration

Contact :

SCOM - 02 51 57 11 93

Claire Thabault - 06 40 30 03 70

✓ Responsabilité de l'organisateur :

- ✓ Venir récupérer les bacs au SCOM
- ✓ Laver les bacs une fois ceux-ci collectés et les ramener au SCOM

II. Demande de partenariat avec Trivalis

Vous avez la possibilité de créer un partenariat avec le syndicat départemental de traitement des déchets TRIVALIS pour :

- Prêt de gobelets réutilisables
- Subvention pour l'achat de vaisselle biodégradable ou traditionnelle
- Autre ...

Pour toute demande, veuillez-vous rapprocher de Trivalis.

Contact :

Tel - 02 51 451 451

Mail – contact@trivalis.fr

Pour plus d'info, vous pouvez consulter le site de Trivalis : www.trivalis.fr rubrique le tri est de la fête.